



Règlement du Challenge

PRÉVENTION

ENVIRONNEMENT

Zones Denses





Sommaire

01

Objectif du Challenge

02

**Périmètre du
Challenge**

03

**Période du
Challenge**

04

**Critères positifs
et pénalisants**

05

**Critères de
notations**

06

**Gagnants du
Challenge**

07

Récompenses

08

**Le comité de
surveillance**



1. Objectif du Challenge PRÉVENTION - ENVIRONNEMENT

**Ancrer la Culture Prévention et Environnement d'ETF au sein de notre agence en récompensant le collectif :
Travaux et Matériel.**

2. Périmètre du Challenge

PRÉVENTION - ENVIRONNEMENT



► REPARTITION DES EQUIPES ◀

PRODUCTION - LOGISTIQUE

- Equipe Qualité (Christian JUSTIN)
- Equipe Topo (Quentin LENOBLE)
- Equipe Prépa / Puscal (Abdelkader OUCHENNE)
- Equipe pelleurs (Ali Hichem BEN HADJ)/
- Equipe TEVO (Nasser RAÏS)
- Equipe relevage (LAKHDAR OUERGHI)
- Equipe REVO (Lucien IPPOLITO)
- Equipe soudeurs (Carlos RODRIGUES)
- Equipe Libération (Houari KHEDIM)
- Equipe Finition (Eric DENIS)
- Equipe Logistique (JM ETOURNEAU)

MATERIEL

- Equipe Méthodes (Jonathan REGOST)
- Equipe Petits Matériels (Daniel LEFORT)
- Equipe RDF MAT (Sahil EL AABDOUNI)
- Equipe TEVO MAT (Valentin MARINOT)
- Equipe VAD MAT (Alain MOITRIER)
- Equipe RR Puscal (Xavier AUBE)
- Equipe REVO Prod Opérateurs (Malik ROUIS)
- Equipe TEVO (David HAVEZ)
- Equipe RDF (Mouadh ZBIRI)

Ce Challenge Prévention - Environnement est ouvert aux salariés de tous les chantiers ETF Suite Rapide Zone Dense

Sont exclus de ce challenge : la Direction SRZD (agence, Travaux et Maintenance), les services Administratif, Comptable, RH, les Conducteurs de Travaux et les Responsables de Service Travaux et Matériel et le réseau PRÉVENTION.

3. Période du challenge

PRÉVENTION - ENVIRONNEMENT

3 Rounds 

 **Round 1** – du 1er février au 30 avril 2023

 **Round 2** – du 1er mai au 31 août 2023

 **Round 3** – du 1er septembre au 31 décembre 2023

4. Critères retenus pour le Challenge PRÉVENTION - ENVIRONNEMENT

CRITÈRES POSITIFS



Le nombre de visites managériales remontées par équipe**



Le nombre de Fiche(s) de Bonne Pratique Prévention et Environnement enregistrées**



Le nombre PAE, PAT et SD **



Le nombre de quarts d'heure Prévention et/ou Environnement animés par l'encadrement**



Le nombre de Débriefings animés par l'encadrement**

CRITÈRES PÉNALISANTS



Le nombre d'Événements Significatifs et Événements Significatifs Remarquables déclarés durant la période du challenge*



Non-respect des règles d'Or durant la période du Challenge



Les Briefing non faits**



** Remonté(es) par équipes dans E-CARE / DAXIUM / le groupe WhatsApp

* EHPG - AT sans arrêt, AT avec arrêt, AT mortel ou grave

5. Critères de notations du Challenge PRÉVENTION - ENVIRONNEMENT



CRITERES POSITIFS					CRITERES PENALISANTS			
	Nombre visites managériales (1/mois). sur E-Care et DAXIUM	Nombre Fiches Bonne Pratique PE émises par Equipe enregistré dans E-Care	Nombre PAE - PAT et SD remontés par Equipe remontés dans E-Care	Nombre QDH-PE animés par encadrement (CE-CC et Maîtres Compagnons)	Nombre Débriefing animés par encadrement (CE-CC et Maîtres Compagnons)	Nombre ES et ESR - EHPG - AT Sans Arrêt - AT Avec Arrêt - AT Mortel ou Grave	Nombre non-respect des règles d'or	Briefing non fait
P O I N T S A T T R I B U E S	50 points = 1 Visite Managériale	30 points = 1 Fiche Bonne Pratique	50 points = 1 PAE - PAT ou 1 SD	30 points = 1 QDH animé/encadrement	10 points = 1 débriefing animé par encadrement	Elimination du challenge QPE = 1 AT Mortel ou Grave	"- 150 points = 1 constat de non-respect d'une règle d'or par individu	"- 250 points = 1 Briefing non fait
						" - 500 points = 1 ATAA		
	"- 250 points = 1 ATSA							
	"Elimination du challenge = 1 EHPG							
10 points bonus supplémentaires par remontée positive ou négative dans le CR de visite managériale	50 points bonus supplémentaires pour les mesures préventives trouvées et appliquées	100 points bonus si 100% des Débriefing réalisés durant le mois	" Elimination du challenge = 1 ESR					
"- 500 = 1 ES								

Indice et coefficient pondérateurs



L'indice et coefficient pondérateurs est une formule de calcul qui permet de sauvegarder les chances de gain équitables entre les équipes quelque soit le nombre de participants par équipe.

L'indice pondérateur et pondéré sont établis pour des groupes de 1 à 25 personnes

Formule Indice pondérateur :

$100 - ((\text{Nbre de salariés par équipe} / \text{Nbre de salariés total participants au challenge PE}) * 100)$

Formule total points pondérés

$\text{Nbre total points obtenus} / \text{l'équipe avant pondération} * \text{Indice pondérateur}$

Coefficient pondérateur

$\text{Indice pondérateur} / 100$

Tableau récapitulatif de l'indice et coefficient pondérateur



EQUIPE	FORMULE INDICE PONDERATEUR	INDICE PONDERATEUR	FORMULE COEFFICIENT PONDERATEUR	COEFFICIENT PONDERATEUR
1 personne	100-((Nbre de salariés par équipe/Nbre de salariés total participants au challenge PE) *100)	99,54	Indice pondérateur/100	0,995
2 personnes		99,09		0,991
3 personnes		98,63		0,986
4 personnes		98,17		0,982
5 personnes		97,72		0,977
6 personnes		97,26		0,973
7 personnes		96,80		0,968
8 personnes		96,35		0,963
9 personnes		95,89		0,959
10 personnes		95,43		0,954
11 personnes		94,98		0,950
12 personnes		94,52		0,945
13 personnes		94,06		0,941
14 personnes		93,61		0,936
15 personnes		93,15		0,932
16 personnes		92,69		0,927
17 personnes		92,24		0,922
18 personnes		91,78		0,918
19 personnes		91,32		0,913
20 personnes		90,87		0,909
21 personnes		90,41		0,904
22 personnes		89,95		0,900
23 personnes		89,50		0,895
24 personnes		89,04		0,890
25 personnes		88,58		0,886





6. Gagnant du Challenge PRÉVENTION - ENVIRONNEMENT

L'équipe ayant obtenu le plus grand score sera le vainqueur du Challenge Prévention - Environnement.
En cas d'égalité de points entre deux équipes, c'est celle qui aura le score le plus faible dans les critères pénalisants qui remportera le Challenge Prévention - Environnement

7. Récompenses

LES ÉQUIPES GAGNANTES DU CHALLENGE SE VERRONT REMETTRE :



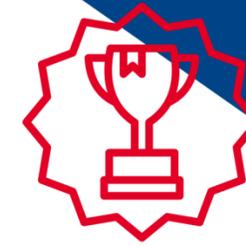
Une coupe « Vainqueur du Challenge PRÉVENTION ETF SRZD » pour l'équipe vainqueur du 1er round et des 2 autres



Des autocollants « Vainqueur du Challenge PRÉVENTION ETF SRZD » à coller sur les casques de sécurité de l'équipe vainqueur



Les salariés de chaque équipe vainqueur recevront un chèque cadeau d'une valeur de 100 € par round remporté



Des médailles seront remises à chaque membre de l'équipe vainqueur du 2e round et aux vainqueurs des 3 rounds



Un repas de chantier sera organisé janvier 2024. Tous les membres du personnel du site ou du chantier vainqueur seront présents



A la fin de l'année, les salariés de l'équipe qui auront eu le plus grand score sur tout le challenge gagnera un séjour pour un weekend



8. Le Comité de Surveillance du Challenge PRÉVENTION - ENVIRONNEMENT

Comité de Surveillance du Challenge

- Le Directeur RFN Grands Projets
- Le Directeur d'Agence
- Le Directeur Matériel
- Les Responsables PRÉVENTION SRZD
- Le Responsable Qualité SRZD
- Le secrétaire du CSSCT

Le Comité de surveillance aura la charge de contrôler et de valider le résultat du Challenge Prévention - Environnement.

Pour cela, le Responsable Prévention ETF SRZD et avec l'aide du réseau QPE ETF SRZD collecteront et contrôleront les données du Challenge Prévention - Environnement.



**Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous rapprocher
du réseau QPE ETF SRZD**

Vigilants et gagnants

Ensemble !